

Comité des Activités Sociales Interentreprises des Cheminots Auvergne-Nivernais

Siège du CASI : 68 bis avenue Edouard Michelin - 63100 Clermont-Ferrand

☎ 04 73 98 24 54 - SNCF : 55 07 98 - cer-auvni.accueil@orange.fr

www.casicheminots-auvni.fr



CONVENTION ET UTILISATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Centre Social Michel Ricou
5 Rue Guynemer
63000 CLERMONT-FD

- 1) Réservation à l'accueil au siège du C.A.S.I.
La salle est prêtée pour les réunions de travail et les départs en retraite.
- 2) Les Organisations Syndicales et les Associations de Cheminots sont prioritaires pour son utilisation.
- 3) Le prêt de la salle est gratuit pour les Organisations Syndicales et les Associations Cheminotes.
- 4) Le prêt de la salle lors de départ en retraite reste gratuit, cependant un chèque de caution d'une valeur de **300 €** sera demandé lors de la remise des clefs et sera restitué après état des lieux effectué par la personne chargée du nettoyage de la salle.
- 5) Seules les conditions ci-dessus permettent l'accès au prêt de la salle.
- 6) La salle polyvalente est prêtée chaque semaine, le mardi de 17h30 à 20h00 à la Section UAICF PHOTOS, le mercredi après-midi à la Section Philatéliste et le jeudi après-midi au Club de Retraités.
- 7) Cependant, des évènements particuliers peuvent modifier le planning initial. Si cela est le cas, les retraités cheminots et la Section Philatéliste en seront informés par le C.A.S.I.
- 8) Après utilisation, la salle doit être rendue propre, des produits de nettoyage sont mis à disposition dans le meuble blanc situé dans la salle et les balais sont rangés dans les sanitaires « femmes ».

- **Rangement des tables et chaises selon le plan affiché dans la salle.**
- **Nettoyage des tables et chaises**
- **Balayage de la salle**
- **Vider les poubelles**
- **Laisser les toilettes propres**

IMPORTANT

Vérifier en partant que :

- **Les portes de sortie sont fermées à clef**
- **Les portes de secours sont verrouillées**